



ON Semiconductor

Compte Rendu de la réunion du Comité d'Entreprise du 24 février 2014

La composition de l'assemblée était la suivante :

Représentants de la Direction	
Yolande De Busschop, Présidente	Sophie Baquié, Administration Ressources Humaines
Carolina De Landsheer, Directrice des Ressources Humaines EMEA	Pascal Aigouy, Collaborateur de la Présidente (excusé)
Représentants du Personnel	
Titulaires	Suppléants
Olivier Martinez, Secrétaire	Myriam Combes
Bernard Clarysse, Trésorier	André Saillart (excusé)
Julie Athanassiadis, Trésorier adjoint	Olivier Causse
Carl Van Baelen (excusé)	Géraldine Saint-Upery
Thierry Viard	Aurore Weiss

Ordre du jour :

- 1) Approbation du compte-rendu du CE du 27 janvier 2014.
- 2) Exécution du plan de formation de l'année précédente, projet de plan pour l'année à venir (suite) – information et consultation
- 3) Liste des modifications apportées aux conventions ou accords applicables dans l'entreprise – information



Approbation du compte-rendu du CE du 27 janvier 2014 :

Le compte-rendu de la réunion du CE du 27 janvier 2014 est approuvé.

Liste des modifications apportées aux conventions ou accords applicables dans l'entreprise – Information

Le CE aborde ce point avant celui sur les formations.

Sophie B. nous présente la liste des accords modifiés. La présentation est disponible sur le site du CE.

Deux accords d'entreprise ont été signés en 2013, l'avenant sur le PEE suite à la NAO et un nouvel accord en faveur de l'emploi des seniors. Il n'y a plus d'obligation légale de signer cet accord depuis le contrat de génération mais ON SEMICONDUCTOR souhaite le garder. La durée de validité est de 3 ans.

Cette liste comprend aussi l'ensemble des accords nationaux modifiés.

Exécution du plan de formation de l'année précédente, projet de plan pour l'année à venir – Information et consultation

Avant de donner son avis, le CE pose quelques questions.

Le CE demande à quelle hauteur les services de l'Adefim vont être utilisés en 2014. Yolande DB indique que c'est dur de répondre à cette question car ça dépend du type de formation qui seront effectuées. Mais l'objectif est d'au moins récupérer le montant de la cotisation.

Le CE demande aussi si parmi les formations 2014 déjà listées, certaines entreront dans le cadre du DIF. La direction répond que les formations en DIF ne sont pas incluses, ces formations ne sont pas nécessairement planifiées.

Aurore W. indique que beaucoup de personnes ont leur compte de DIF à 120h et demande si les ressources humaines vont inciter les salariés à utiliser leurs heures de DIF. Carolina DL. répond que les ressources humaines ont fait les communications nécessaires pour que les salariés sachent comment utiliser le DIF. De plus Thierry V. et Myriam C. indiquent que la liste des formations privilégiées par l'entreprise pour le DIF a fait l'objet d'un précédent CE. Myriam ajoute que les formations éligibles au DIF sont des formations valorisables à l'extérieur.

Le CE demande à ce que soit ajoutée la liste des formations 2014 des équipes n'ayant pas répondu fin décembre. La direction nous indique que cette liste nous sera donnée dès que tous les services concernés auront remonté leurs besoins aux ressources humaines.

Le CE demande aussi que cette année il y ait un suivi trimestriel du plan de formation. Carolina répond qu'il y a une obligation légale de revoir ce plan deux fois par an. Mais que l'on peut le revoir plus régulièrement pour assurer son suivi. Les dates supplémentaires sont à confirmer avec Nathalie Vervaet.

Le CE à l'unanimité donne un avis favorable au plan de formation 2014.



ON Semiconductor

Toulouse le 24 février 2014,

Yolande De Busschop

Présidente

Olivier Martinez

Secrétaire